



Mercredi 7 Décembre 2020 à 20H30

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE N° 7 – 2020

° ° 0 ° °

Affiché le 14 décembre 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 22
Procurations : 1

Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DEJEAN, DELGENES, ESTRADE, FONTA, GOURMANDIN, LABEUR, MARETTE, TOURAILLES et ZAMBONI.

Mmes BELMAS, BRIQUET-BOISSIÈRE, DAGNAC, DESAINT, GUILLEMAT, PONS, RIGAL, ROOU, SALOMÉ(*), et SANEGRE.

A donné pouvoir :

M. PORTES à Mme PONS

Absents excusés : Mmes DARBAS, PITORRE, THIOUX et M. DARDIER

(*) Présente à partir du point n° 2020 7 2

Secrétaire de séance : Emilie BELMAS

Les délibérations ci-après ont toutes été adoptées.

Délibérations prises lors de la séance	Objet	Rapporteur
2020 7 1	APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2020	Louis MARETTE
2020 7 2	VOLET FINANCIER : DEMANDE DE SUBVENTION 2021 : Complexe Sportif du Couloumier : aménagement d'un terrain d'entraînement et d'un mur d'escalade	Louis MARETTE
2020 7 3	VOLET FINANCIER : DEMANDE DE SUBVENTION 2021 : Domaine des Oiseaux : Centre de soins « L'Aouselou » : construction d'une volière d'envergure et aménagement d'une salle ornithologique et pédagogique	Louis MARETTE
2020 7 4	VOLET FINANCIER : REVERSEMENT DE DROITS DE PLACES : DM n°5	Géraldine PONS
2020 7 5	VOLET FINANCIER : AJUSTEMENT DE CRÉDITS EN FIN D'EXERCICE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE : DM n°6	Géraldine PONS
2020 7 6	VOLET FINANCIER : AJUSTEMENT DE CRÉDITS EN FIN D'EXERCICE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT HABITATION : DM n°2	Géraldine PONS
2020 7 7	VOLET FINANCIER : OUVERTURE DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF	Géraldine PONS
2020 7 8	VOLET RESSOURCES HUMAINES : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS	Corinne SGOBBO
2020 7 9	VOLET RESSOURCES HUMAINES : ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2021 - RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES	Louis MARETTE
2020 7 10	VOLET INTERCOMMUNALITÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES D'ARIÈGE PYRÉNÉES : Actualisation du projet ORT (Opération de Revitalisation Territorial) et signature de l'avenant à la convention-cadre Action Cœur de ville engageant sa transformation en (ORT: phase de déploiement) et valant convention d'OPAH-RU multi-sites sur les centres urbains de Pamiers, Saverdun et Mazères.	Louis MARETTE
2020 7 11	VOLET URBANISME : RUE DES REMPARTS : création par rétrocession des parcelles - Actualisation du tableau de classements des voies - Dénomination	Robert COTTAVE-CLAUDET

2020 7 12	VOLET URBANISME : ZONE INDUSTRIELLE DE BONZOM : Installation de la MAP : dénomination de la rue	Louis MARETTE
2020 7 13	VOLET URBANISME : SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE L'ARIÈGE (SDE09) : Programme d'électrification rurale : inscription des travaux pour la création du Poste « Presbytère »	Gilles CAPY
2020 7 14	SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE L'ARIÈGE (SDE09) : Sécurisation BT FS chemin de Maurelle s/P Mas de Sarraillou	Gilles CAPY
2020 7 15	SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE L'ARIÈGE (SDE09) : Esthétique BT Rte de Gaudies s/P Carré d'Occitanie et Mas de Sarraillou	Gilles CAPY
2020 7 16	DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE : détermination des limites de conditions d'exercice	Corinne SGOBBO
2020 7 17	ASSOCIATION FONCIÈRE : renouvellement de ses membres	Corinne SGOBBO
2020 7 18	DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : compte rendu des décisions prises	Louis MARETTE

Des conditions particulières d'organisation de cette réunion sont guidées par l'état d'urgence sanitaire dans lequel est plongé notre pays:

- un lieu d'accueil de la réunion différent pour permettre d'appliquer les mesures barrières, **la salle du Séminaire** ;
- la tenue d'une séance à huis clos.

Louis MARETTE, Maire et président de cette séance procède à l'appel des membres du conseil municipal. Le quorum étant atteint, il propose de désigner **Mme Emilie BELMAS, Conseillère Municipale**, comme secrétaire et donne lecture de l'ordre du jour.

N°2020 7 1 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2020

En vertu de l'article 28 du règlement intérieur du conseil municipal de la commune, chaque procès-verbal de séance est mis aux voix pour adoption à la séance qui suit son établissement.

Le procès-verbal de la séance du 6 novembre 2020 a été adopté à l'unanimité.

N°2020 7 2 : VOLET FINANCIER : DEMANDE DE SUBVENTION 2021 : Complexe Sportif du Couloumier : aménagement d'un terrain d'entraînement et d'un mur d'escalade

Les demandes d'accompagnement financier auprès des services de l'Etat s'effectuent **impérativement** avant le 31 décembre de l'année, pour l'année N+1 ;
Selon les délégations consenties au maire en début de mandat, seules les demandes de subventions, pour des projets **NON** débattus dans le cadre des orientations budgétaires ou à l'occasion d'autres débats en conseil municipal requièrent l'autorisation de l'assemblée ;
Celle-ci s'est prononcée favorablement **à l'unanimité**, sur l'aménagement d'un terrain d'entraînement et la création d'un mur d'escalade ; estimés respectivement à 107 000 € HT et 56 000 € HT , ils visent à doter le complexe du Couloumié, de nouveaux équipements sportifs au profit des écoles et du Collège « Gaston Fébus ». L'Etat, les conseils régional et départemental sont sollicités collectivement à hauteur de 58%.

N°2020 7 3 : VOLET FINANCIER : DEMANDE DE SUBVENTION 2021 : Domaine des Oiseaux : Centre de soins « L'Aouselou » : construction d'une volière d'envergure et aménagement d'une salle ornithologique et pédagogique

Le domaine des oiseaux s'est doté depuis 2012 d'un centre de soins pour les oiseaux en détresse : « L'AOUSELOU » ; un arrêté conjoint de douze préfectures de la Région, lui confère le statut réglementaire de lieux d'accueil de tous les oiseaux d'Occitanie y compris les spécimens d'espèces protégés tels que des oiseaux de grande envergure : Vautours – Aigles – Gypaètes – Vautours Percnoptères – Grand Duc etc...la création d'une nouvelle volière d'envergure s'impose pour un coût de 15 826 € H.T.

Afin d'améliorer les installations déjà existantes au sein du « Domaine des Oiseaux » l'aménagement d'une salle ornithologique et pédagogique est proposée pour agrémente l'accueil des nombreux visiteurs et plus particulièrement les publics scolaires et autres groupes. Son cout est estimé à 46 669 € H.T.

A **l'unanimité**, l'assemblée s'est prononcée favorablement sur un plan de financement prévisionnel, mobilisant 70% d'aides auprès de la Région (opération Bourg centre) et du Département.

N°2020 7 4 : VOLET FINANCIER : REVERSEMENT DE DROITS DE PLACES : DM n°5

Géraldine PONS, 1^{er} adjointe, Vice-présidente de la commission des Finances, a soumis à l'assemblée le reversement par DM N°5, au profit du Comité des Foires et Marchés, de droits de places encaissés lors de vides greniers et de Foire des vendanges pour un montant total de 1 394 €.

Proposition acceptée à l'unanimité

N°2020 7 5 : VOLET FINANCIER : AJUSTEMENT DE CRÉDITS EN FIN D'EXERCICE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE : DM n°6

Des ajustements de crédits de fin d'année, essentiellement liés aux notifications de subventions obtenues et à la communication du montant du Fond de péréquation des ressources communales et intercommunales ont été autorisés, **à l'unanimité**, par décision modificative N°6 ; la section de fonctionnement s'équilibre à 64 181 € et la section d'investissement à 307 948 €.

N°2020 7 6 : VOLET FINANCIER : AJUSTEMENT DE CRÉDITS EN FIN D'EXERCICE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT HABITATION : DM n°2

La décision modificative n°2 qui a été autorisée **à l'unanimité**, acte comptablement la hausse des surfaces commercialisables, et l'actualisation du montant des travaux. Cette DM est sans impact sur les prix de cession au m².

N°2020 7 7 : VOLET FINANCIER : ouverture des crédits d'investissement avant vote du budget primitif

Afin de permettre d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021, l'assemblée **à l'unanimité**, sur proposition de Géraldine PONS, 1^{er} Adjointe, a procédé, conformément à la loi, à l'ouverture de crédits suivants, dans le respect du quart des crédits ouverts au budget 2020 :

Opérations	Dépenses
Base de loisirs	
Opération 00-52	5 000
Aménagement bâtiment	
Opération 96-22	50 000
Eclairage Public	
Opération 96-26	5 000
Travaux de Voirie	
Opération 97-37	5 000
Mobilier Matériels divers	
Opération 97-96	10 000

N°2020 7 8 : VOLET RESSOURCES HUMAINES : modification du tableau des emplois

A l'unanimité l'assemblée délibérante a approuver **à l'unanimité**, la modification du tableau des emplois pour pallier aux évolutions que connaissent les pôles administratif et financier, tant en terme de mobilités, interne et externe, de cessation prochaine d'activité, et de besoins nouveaux. L'organigramme sera modifié en conséquence.

N°2020 7 9 : VOLET RESSOURCES HUMAINES : accroissement temporaire et saisonnier d'activité – Exercice 2021 – Recrutement d'agents non titulaires

Il a été autorisé, **à l'unanimité**, et comme l'année dernière, dans la limite des crédits disponibles le recours aux recrutements d'agents non titulaires pour faire face à l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité dans les services administratif, technique, d'entretien des bâtiments communaux et des espaces publics, de restauration scolaire et d'animation sur l'exercice 2021.

N°2020 7 10 : VOLET INTERCOMMUNALITÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES D'ARIÈGE PYRÉNÉES : Actualisation du projet ORT (Opération de Revitalisation Territorial) et signature de l'avenant à la convention-cadre Action Cœur de ville engageant sa transformation en (ORT: phase de déploiement) et valant convention d'OPAH-RU multi-sites sur les centres urbains de Pamiers, Saverdun et Mazères.

Vu la délibération n°2020 1 3 en date du 21 février 2020 portant validation de l'avenant n°1 à la convention-cadre Action Cœur de ville engageant sa transformation en Opération de Revitalisation Territorial (ORT : Phase de déploiement) et valant convention d'OPAH-RU multi-sites sur les centres urbains de Pamiers, Saverdun et Mazères ;

Vu la nécessité d'actualisation du projet ORT des éléments recueillis suite au retour du Comité Régional d'Engagement ;

Vu l'obligation de resoumettre pour avis notre dossier à cette même instance en vue d'une signature de l'ORT le 14 décembre prochain.

A l'unanimité, l'assemblée a approuvé la reformulation de certains points de l'avenant et à autoriser le Maire à signer tous documents nécessaires à cette Opération de Revitalisation Territorial.

N°2020 7 11 : VOLET URBANISME : RUE DES REMPARTS : création par rétrocession des parcelles – Actualisation du tableau de classements des voies - Dénomination

Robert COTTAVE-CLAUDET, 6ème adjoint, Vice-Président en charge de la circulation mobilité sécurité, a soumis à l'assemblée :

- la rétrocession gracieuse de parcelles, destinées à servir d'assise à une voie publique ouverte à la circulation, reliant le Chemin du Bastion à la route de Calmont.
- sa dénomination Rue des remparts

Les frais d'actes sont à la charge de la commune.

Propositions acceptées à l'unanimité

N°2020 7 12 : VOLET URBANISME : ZONE INDUSTRIELLE DE BONZOM : Installation de la MAP : dénomination de la rue

L'assemblée s'est prononcée favorablement et **à l'unanimité**, sur la proposition du directeur de la société MAP, de dénommer la voie desservant l'implantation de leur site à Mazères, ZA de Bonzom, Rue Paul MAES, en mémoire au créateur et dirigeant des sociétés MAP, MAP AERO et MAESTRIA.

Proposition acceptée à l'unanimité

N°2020 7 13 - N°2020 7 14 - N°2020 7 15 : VOLET URBANISME : SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE L'ARIÈGE (SDE09) : Programme d'électrification rurale-Sécurisation-Esthétique

Sur propositions de Gilles CAPY, **à l'unanimité**, l'assemblée a accepté :

- L'inscription au programme d'électrification rurale de travaux :
 - Pour la création du Poste « Presbytère » et leur financement à 100 % par le syndicat.
 - De sécurisation BT FS chemin de Maurelle s/P Mas de Sarraillou et leur financement à 100 % par le syndicat.
 - D'esthétique BT Rte de Gaudies s/P Carré d'Occitanie et Mas de Sarraillou et leur financement à 100 % par le syndicat.

N°2020 7 16 : DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE :
Détermination des limites de conditions d'exercice

A la demande de la Sous-Préfecture de Pamiers, l'assemblée a précisé les limites ou les conditions d'exercice de deux délégations, précédemment consenties au maire par délibération n°2020 3 7 en date du 28 mai 2020 :

- **Actions en justice (N°16)**

Précisions :

« Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, précisées comme suit :

Saisine en demande, en défense ou intervention, y compris en référé et représentation, devant l'ensemble des juridictions de l'ordre administratif, y compris les juridictions spécialisées, tant en première instance qu'en appel ou en cassation, dans le cadre de contentieux de l'annulation, de la responsabilité contractuelle ou non contractuelle, ou de tous autres contentieux, saisines ou affaires nécessitant, en demande ou en défense, de faire valoir les intérêts de la commune, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants. ».

- **Exercice du droit de priorité défini aux articles L 240-1 à L 240-3 du code de l'urbanisme (N°22)**

Précisions : « exercice du droit de priorité **dans les limites du périmètre d'exercice du droit de préemption urbain**, et destiné dans l'intérêt général, à la constitution de réserves foncières et/ou à la réalisation d'opérations ».

Propositions acceptées à l'unanimité

N°2020 7 17 : ASSOCIATION FONCIÈRE : renouvellement de ses membres

Suite à l'arrivée à terme du mandat des membres de l'Association Foncière, sur proposition de Pierre PORTES, Adjoint en charge de l'Agriculture, l'assemblée a procédé à la désignation de dix membres, propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre du remembrement :

- Messieurs PORTES Pierre, SANEGRE Christian, DE MARI Serge, ROUZAUD Frédéric, DEJEAN Gaston, PUJOL Jacques, BOUSQUET J.Louis, RAYNIER Robert, STIVAL Pierre-Jean et Madame RIGAL Laetitia.

Proposition adoptée à l'unanimité.

N°2020 7 18 : DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : compte rendu des décisions prises

Présentées par Monsieur le Maire, elles ont concerné :

- La signature d'actes de sous-traitance au marché de travaux pour l'aménagement de deux lotissements « Chante Alouette et Fêbus » ;
- La signature des marchés de travaux pour la rénovation d'un bâtiment municipal en espace multi-activités pour le foyer rural ;
- Les appartements communaux : location ou la résiliation de contrat de location



L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22H30.